

VOL. 51, N° 2 - Été / Summer 2019
ISSN-0714-8274

Le HOUELLET



PÉRIODIQUE DE L'ASSOCIATION
DES OUELLET-TE D'AMÉRIQUE

C.P. 5014 La Pocatière (QC)
G0R 1Z0

<http://ouellet-te.com/>

Americ Houallet

(Signature authentique de l'ancêtre)



Bienvenue à Sorel-Tracy!
Welcome to Sorel-Tracy!

Source : ville de Sorel-Tracy

SOMMAIRE

- 2 Mot du conseiller moral
- 3 Le mot du président / A word from the President
- 4 Notes importantes
Bienvenue aux nouveaux membres
- 5 Info-rassemblement 2019 / Info-Gathering 2019
- 6 Hébergement - Accommodation
Le club des 100
- 7 Félicitations Jeannine!
Jeannine Ouellet, première femme à obtenir le titre d'Académicienne internationale de généalogie
La bibliothèque scolaire et municipale de Saint-André nommée Bibliothèque Jeannine-Ouellet

Généalogie

- 8 René Hoüallet à l'Île d'Orléans (deuxième partie)
- 11 Le premier mariage de l'ancêtre
- 12 Le deuxième mariage de l'ancêtre
- 13 François (Wallet) Hoüallet et Isabelle Barré, Vierzon (Cher, France) de 1641 à 1653 (première partie)
- 16 François (Wallet) Hoüallet & Isabelle Barré, Vierzon (Cher, France) from 1641 to 1653 (part one)
- 21 Les anniversaires de nos membres
- 22 *In Memoriam*
- 23 Conseil d'administration

MOT DU CONSEILLER MORAL



J'ai 60 ans! Je dis merci à Dieu car la vie, c'est sa puissance créatrice qui sans cesse me la communique! Je le sais proche, toujours là dans mes jours, mes nuits, mes mois, mes années. Présence gratuite qui jamais ne s'impose, mais qui veut toujours me donner plus, Sa vie!

J'ai 60 ans! Et mon enfance me revient sans cesse en mémoire, heureuse. Des parents, des enseignants, des religieux et des prêtres, si généreux. Qui savaient aimer et se donner! Des amitiés combien nombreuses au fil du temps, pour répondre à ce besoin en moi comme en tout être humain : aimé et être aimé, tout simplement. Et ce goût fort de découvrir le monde!

J'ai 60 ans! Marqué par ma folie, faite à vingt ans, de commencer une aventure dans les profondeurs d'une ouverture de mon âme à la recherche du Beau, du Vrai, du Bien! Des années d'études et de cheminement où je commençais à y trouver tout cela, mêlé à la laideur, la fausseté, le mal d'un monde qui me blesse en même temps.

J'ai 60 ans! En plein milieu de ces années, je deviens prêtre à 30 ans, tout en sachant y avoir toujours été appelé dès le sein maternel, par l'eau bénite d'un baptême, jour de l'Annonciation, tout

comme par ce que est déjà en moi, en germe de pasteur, dans ma personnalité, mes aptitudes, ma sensibilité et surtout mon cœur fait pour aimer tant de gens.

J'ai 60 ans! Les trente dernières années furent données en oblation au peuple de Dieu qui m'est devenu si cher. J'y ai approfondi avec eux ma joie de croire, développé mon espérance et offert ma tendresse. Polonais, Italiens, Latino-américains, Philippins, Tamouls, Indiens, toutes ces cultures que j'ai pu accueillir vraiment, en toute fraternité au sanctuaire des bras ouverts d'une Mère! (Notre-Dame du Cap) Que de visages dans ma mémoire, que de célébrations et de bénédictions offertes! Je sais qu'à chaque fois, le Seigneur est là et à travers mon humanité, ose s'en servir pour passer sa grâce, sa compassion et sa miséricorde à profusion.

J'ai 60 ans! J'embrasse le monde et ses pauvres, en missionnaire itinérant! Quelle communion je peux poursuivre avec mes frères, mes sœurs, mes enfants aussi, dans tous ces pays qui demandent notre aide alors que je pressens plutôt notre dette envers eux, de n'avoir pas partagé notre avoir, notre savoir, notre science et notre technologie avancée. Ce monde et ses mêmes inégalités partout répandues comme un cancer généralisé, a-t-il un avenir? Le Christ avec nous l'annonce, il suffit de l'écouter et apprendre à vivre tout autrement dans la grande famille humaine des enfants d'un même Père aimant.

J'ai 60 ans! Je vis passionné d'une mission à laquelle je collabore avec un milliard de croyants et avec tout homme et femme de bonne volonté également. C'est la plus belle, elle est universelle! Elle vaut la peine d'y donner sa vie, beau temps, mauvais temps, elle apporte la joie et l'épanouissement en plénitude, vraiment! Bon Mois missionnaire extraordinaire en octobre 2019!

Père Yoland Ouellet, o.m.i.
conseiller moral de l'Association
Directeur national des O.P.M. - Canada

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour cousins et cousines Ouellet-te,

C'est maintenant le moment de se préparer pour notre rencontre annuelle qui aura lieu les 7 et 8 septembre à Sorel-Tracy. Tous les renseignements sur les activités de ces deux journées sont décrits dans info-rassemblement et le dépliant d'inscription inséré dans notre revue. Ils seront également disponibles sur notre site web et notre page Facebook.

En plus de notre visite touristique le samedi, la rencontre du dimanche est des plus importantes. C'est à ce moment qu'aura lieu notre assemblée générale et que vos idées, suggestions et engagements seront les bienvenus.

Il y a aussi des élections, cinq postes sont à renouveler. La plupart du temps, les administratrices et les administrateurs renouvellent leurs mandats qui sont de deux ans, mais rien n'empêche les membres de poser leur candidature. Lorsque vous proposez une personne, soyez sûr(e) qu'elle est membre. Dans l'avis de convocation, vous trouverez une déclaration de mise en candidature. Un des problèmes des associations de famille est justement le manque de renouveau sur les conseils d'administration.

J'aimerais vous dire qu'il n'est pas nécessaire d'être membre de notre association pour assister à nos rencontres. Aussi, il n'est pas obligatoire de porter le nom de Ouellet-te si vous êtes rattaché(e) à la famille Ouellet-te par votre conjoint(e), par votre père ou mère, grands-parents ou par l'un de vos nombreux ancêtres, vous êtes les bienvenu(e)s.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que votre présence à cette rencontre apporte à nos cousins et cousines des moments agréables et d'échange qui unissent les membres de notre association dans leur amitié.

Donc, nous vous attendons en grand nombre les 7 et 8 septembre à Sorel-Tracy pour vivre des heures de camaraderie et d'amour.

Lors des 2 dernières publications de notre revue, nous avons pu constater qu'entre le moment où la revue est envoyée à l'imprimeur et le moment où que vous la recevez, il peut s'écouler pour certains membres un délai qui peut aller de 2 à 4 semaines, ce qui est déraisonnable. C'est hors de notre contrôle et celui de l'imprimeur, un problème avec Postes Canada probablement, en espérant que le tout rentrera dans l'ordre. Aussi, il est possible pour ceux et celles qui ont internet et un courriel de recevoir la revue par fichier, ce qui vous permettra de recevoir la revue à temps et diminuera, par le fait même, les coûts pour notre association.

Roger Ouellet (membre n° 2730)
Président

A WORD FROM THE PRESIDENT

Dear Ouellet-te Cousins:

The time has arrived for the preparation of our next get-together which will be held on the 7th and 8th of September 2019, at Sorel-Tracy, Québec. All the information and details of our two-day get-together are published in this edition. You will also find all these details on our website and on our Facebook page..



As is customary, Saturday will be a fun-filled day of visits and possibly a guided tour but the most important day is Sunday. This is the day when we hold our General Assembly and we encourage you to come prepared to share your ideas, suggestions and comments with us during this period. It is also the time of the year when we re-elect or elect members to our administrative council. Please feel free to submit your name or the name of someone you know, but it is very important that that person be a member of our Association and that you have submitted a candidate's form. One of our greatest hopes is that we can get new members on our administrative committee to contribute fresh ideas on how to improve our membership.

Please note, you do not have to be a member of our Association in order to attend the General Assembly nor do you have to be a Ouellet-te. You can be a part of our great Ouellet-te family through your spouse, your mother or father, your grandparents or any of your ancestors, you are all welcome.

Your presence is very important to us, as it is a chance to meet new members and learn interesting facts. It is a time of fun, laughter and getting to know each other in order to begin new friendships.

We hope that this year the attendance will be greater than all of our previous years, so please put this date on your calendar. We are looking forward to meeting our cousins.

Remember, September 7th-8th, 2019 at Sorel-Tracy, Québec.

There have been some problems with the mailing of our newsletter lately. The last two issues were received quite a while after being mailed to you, some as long as 2-4 weeks. This is not acceptable to us but it is not our nor the printers' fault; the problem is with Canada Post. In the sincere hope that this problem will be rectified in the future, we would suggest that those of you who have access to the internet and have an email address should contact us in order to have the newsletter sent by email. This will not only help you receive your magazine on time but would help us reduce our mailing costs.

Roger Ouellet (member # 2730)
President

NOTES IMPORTANTES

J'incite tous nos membres à prendre connaissance de cette note qui couvre plusieurs points importants :

Renouvellement de votre cotisation. Je dois vous rappeler que le début de chaque année est dorénavant la période choisie pour le renouvellement de votre cotisation à notre Association. Pour faciliter votre tâche, veuillez compléter la formule d'adhésion ou de renouvellement insérée dans l'édition de l'hiver 2018-2019. Vous pouvez également utiliser le coupon à l'avant-dernière page de cette revue.

Vous trouverez ci-dessous les numéros des membres qui n'ont pas renouvelé leur adhésion pour 2019. **Ces numéros apparaissent à l'endos de cette revue, au-dessus de votre adresse.** Étant donné que plusieurs de ces membres ont payé pour deux années et plus, il se peut que la date et l'année de votre renouvellement aient été oubliées. Vous pouvez me contacter à ce sujet : 298-575-2392-2507-2508-2635-2643-2702-2731-2743-2783-2812-2858-2870-2875-2933-2934-2940-2944-2951-2975-2982-2983-2989-2994-2995-2999-3001. Si, au moment de la publication de ces numéros, vous avez payé votre dû, ne tenez pas compte de cet avis. Si vous désirez ne plus renouveler votre adhésion, faites-le moi savoir, soit par courriel ou téléphone; cela évitera de vous faire parvenir une lettre inutilement. Dans la revue des fêtes 2019-2020, on inscrira le numéro des membres dont la cotisation est due pour 2020; cela vous facilitera la tâche et la mienne aussi. Vous remarquerez aussi les nouveaux tarifs pour les cotisations.

Avis de décès. Nous consacrons une section de notre revue pour les avis de décès. Vous pouvez nous faire parvenir un avis lors de la perte d'un membre proche de votre famille. Veuillez donc nous en aviser et nous publierons ce renseignement dans notre section *IN MEMORIAM*.

Publication de vos articles. Vous êtes invités à nous faire parvenir vos articles d'intérêt pour nos membres qui se rapportent aux affaires/activités des membres de notre belle grande famille des Ouellet-te d'Amérique.

Changement d'adresse, téléphone, courriel ou autres. Veuillez envoyer ces renseignements par la poste à C.P. 5014, La Pocatière, G0R 1Z0 ou encore par courriel à phydime12@gmail.com ou president@ouellet-te.com.

Cotisation annuelle. Une nouvelle tarification a été adoptée lors de notre réunion du conseil d'administration le 20 octobre 2018 à Drummondville : 1 an : 25 \$ - 2 ans : 45 \$ - 5 ans : 100 \$ - Membre à vie : 500 \$.

Merci pour votre collaboration.

Roger Ouellet, président, 418 856-2282 phydime12@gmail.com

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX MEMBRES

Nouveaux membres annuels

Céline Fournier, Longueuil, QC
Véronik Blanchard-Ouellet, Gatineau, QC

Francine Ouellet, Sorel-Tracy, QC
Luc Ouellet, Baker-Brook, NB

Club des 100

Paul-Henri Ouellet, Québec, QC

Luc Ouellet, Baker-Brook, NB

INFO-RASSEMBLEMENT 2019 / INFO-GATHERING 2019

Notre rassemblement annuel aura lieu cette année les 7 et 8 septembre à Sorel-Tracy où vous pourrez vivre l'expérience *Statera*. L'atmosphère magique des îles de Sorel dans une expérience multimédia immersive unique au Québec, prenant ancrage aux abords de l'archipel du Lac Saint-Pierre à Sorel-Tracy. Une célébration du précieux équilibre entre l'industrie et la nature de la région.

Programmation

Samedi, 7 septembre 2019

10 h 00 – Rassemblement pour le départ de la croisière (127, rue du Traversier) et remise des documents
10 h 30 – Départ de la croisière (90 min.)
12 h 00 – Retour de la croisière
12 h 15 – Dîner libre en ville
13 h 30 – Arrivée sur le site et préparation au Parcours interactif
13 h 45 – Début du Parcours interactif (75 min.)
15 h 00 – Fin du parcours interactif
15 h 15 – Visite du musée le Biophare (60 min. recommandé)
16 h 15 – Fin de la visite du Biophare
18 h 30 – Banquet au restaurant de la Rive (165, chemin Ste-Anne, Sorel-Tracy)
21 h 45 – Visite au Dôme - 2 projections de 30 minutes (*L'homme dans la nature* et *Résonnances boréales*) au 127, rue du Traversier, Sorel-Tracy.
À noter : La visite au Dôme n'est pas comprise dans le 47 \$ pour la croisière, le parcours et le biophare. Vous devez ajouter un montant de 16 \$.

Dimanche, 8 septembre 2019

11 h 15 – Messe à l'église St-Pierre avec le chanoine Gérald Ouellette, membre de notre association (170, rue George, Sorel-Tracy)
12 h 30 – Dîner au club de curling Aurèle-Racine de Sorel-Tracy (3010, Place des Loisirs)
13 h 30 – Assemblée générale

<https://stateraexperience.com/>
<https://www.tourismeregionsoreltracy.com/fr/plaisirs-douillets/>
<http://www.hoteldelarive.com/>

Dix chambres ont été réservées par l'association à l'hôtel de la Rive à l'intention de ceux et celles qui assisteront au rassemblement. Premiers arrivés, premiers servis.

Plus de détails sur la programmation dans le dépliant d'inscription dans la présente revue.

Our annual gathering will be held on 7 and 8 September 2019 in Sorel-Tracy, Québec where you can enjoy the *Statera* Experience in a multimedia and magical atmosphere on the banks of the Lac Saint-Pierre archipelago in Sorel-Tracy. A spellbinding adventure that celebrates the precious balance between nature and industry.

Agenda

Saturday, 7 September 2019

10 h 00 – Rallye at the Sorel-Tracy crossing (127, rue du Traversier) and delivery of documents
10 h 30 – Departure of the cruise (90 minutes)
12 h 00 – Return from the cruise
12 h 15 – Free time for lunch
13 h 30 – Arrival on the site for the interactive course
13 h 45 – Start of the interactive course (75 minutes)
15 h 00 – End of the interactive course
15 h 15 – Visit of the Biophare Museum (60 min. recommended)
16 h 15 – End of the museum visit
18 h 30 – Banquet at the Rive restaurant (165, chemin Ste-Anne, Sorel-Tracy)
21 h 45 – Visit to the Dome (which consists of two 30-minute screenings (*Man in Nature* and *Boreal Resistance*), 127, rue du Traversier, Sorel-Tracy.
N.B. The visit to the Dome is not included in the \$47 for the cruise, the course and the biophare. You have to add the amount of \$16.

Sunday, 8 September 2019

11 h 15 – Mass at St. Pierre's Church with Canon Gérald Ouellette, a member of our Association (170, rue George, Sorel-Tracy).
12 h 30 – Lunch at the Aurèle-Racine Curling Club in Sorel-Tracy (3010, Place des Loisirs).
13 h 30 – General Assembly

<https://stateraexperience.com/>
<https://www.tourismeregionsoreltracy.com/fr/plaisirs-douillets/>
http://www.hoteldelarive.com

Our Association has reserved ten rooms at the Hotel de la Rive for those who will attend our annual gathering. First come, first served!

You will find a more detailed agenda in this issue of our newsletter.

HÉBERGEMENT - ACCOMMODATION



Hôtel de la Rive
165, Chemin Ste-Anne
Sorel-Tracy
450 742-4565
(complet samedi soir) (complete on Saturday evening)

Motel des Patriotes
1140, chemin des Patriotes
Sorel-Tracy
450 743-3341

La Halte des îles
Chemin du Chenal-du-Moine
Ste-Anne-de-Sorel
450 746-1244

Motel Tracy
3330, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy
450 742-4565

Motel Verseau
7720, Route Marie-Victorin
Sorel-Tracy
450 743-3341

Le club des 100

Le club des 100 est formé de membres qui ont donné une contribution de 100 \$ dédiée spécialement à ce fonds. Un coupon de souscription est disponible à la page 23.

1997 - **Monique Ouellet** (1652) **Réjean Ouellette** (1870) **Ernest Ouellet** (1652) **Rosaire Ouellet** (1315)
Raoul Ouellet (159) **Roger Ouellet** (999) **Rose-de-Lima Ouellet** (1301) **Thérèse Ouellet Lagacé** (898)
Gérald Ouellette (2432) **Jeannine Ouellet** (2168)

1998 - **Alphonse Ouellet** (1652) **Richard Ouellette** (2567) **Roger Ouellet** (2577)

1999 - **Adrien Ouellet** (468) **Yvon Ouellet** (2610) **Ferdinand Ouellet** (1881)

2000 - **Roger Ouellet** (2637) **Guy Ouellet** (2507) **Julien Ouellet** (père de Gisèle O. Ruest, 897)

2001 - **Fernande Ouellette** (2531)

2002 - **Bernard Ouellette** (108) **Raoul Ouellet** (159) **Victoire Ouellet** (817) **Claude Ouellette** (614)

2003 - **Florent Ouellet** (575)

2004 - **Roger Ouellet** (2637) **Lynn Ouellet Roy** (2508) **Jean-Guy Ouellet** (1611) **Paul-Henri Ouellet** (378)

2005 - **Éric Ouellette** (2681)

2006 - **Denise Ouellette** (2794)

2007 - **Alza Laforest Ouellet** (2637)

2008 - **Rosaire Ouellet** (1315)

2009 - **Camille Ouellet** (1153) **Nicole Ouellet** (2670)

Qui seront les prochains membres du club des 100?

FÉLICITATIONS JEANNINE!

JEANNINE OUELLET, PREMIÈRE FEMME À OBTENIR LE TITRE D'ACADÉMICIENNE INTERNATIONALE DE GÉNÉALOGIE

Infodimanche.com, 28 octobre 2018

LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE ET MUNICIPALE DE SAINT-ANDRÉ NOMMÉE BIBLIOTHÈQUE JEANNINE-OUELLET

Le Placoteux, 24 avril 2019

Académicienne internationale de généalogie. La Louperivoise Jeannine Ouellet a été invitée à titre de conférencière dans le cadre du congrès de la Confédération internationale des sciences généalogiques et héraldiques, tenu du 2 au 4 octobre, dans l'Hôtel de Guînes, à Arras, en France.

La conférencière a entretenu l'auditoire en racontant l'histoire de François Houÿllet (1644-1716), cheveu-léger de Monseigneur le Grand Dauphin, régiment de 200 soldats créé par Louis XIV, deux ans après la naissance de son fils aîné Louis de France. François est le frère de Charles Julien, maître-peintre à Paris, et de René Houÿllet, ancêtre de tous les Ouellet-te d'Amérique.

Après avoir prononcé des conférences en divers lieux au Québec, au Nouveau-Brunswick, en France, en Écosse et aux États-Unis, la Louperivoise est la première femme du continent américain à recevoir la plus haute distinction établie par l'organisme généalogique, celle d'Académicienne internationale de généalogie.

Fondée en 1998 à Turin en Italie, l'Académie internationale de généalogie regroupe des spécialistes compétents représentant les di-

verses aires du monde. Elle a pour but de favoriser et de coordonner les études généalogiques au niveau international et de promouvoir des rencontres et colloques à l'échelle mondiale, en vue de faire de la généalogie une véritable discipline au sein des sciences humaines.



La bibliothèque Jeannine-Ouellet. Récemment ouverte suite à sa relocalisation, la bibliothèque municipale et scolaire de Saint-André portera désormais le nom de Bibliothèque Jeannine-Ouellet. Lors de la porte ouverte du dimanche 14 avril 2019, la nouvelle appellation a été présentée à la population. Plus de 90 personnes ont participé à cette activité. Trois éléments majeurs y ont été présentés.

L'heure du « conte en chocolat » a débuté l'après-midi par la lecture de l'histoire de La Doudou qui aimait trop le chocolat.

La cérémonie qui a suivi a dévoilé le nom officiel choisi. M^{me} Jeannine Ouellet est originaire de Saint-André. Elle y a fait ses premières années d'enseignement. Elle est historienne, généalogiste agréée, auteure et conférencière. M^{me} Ouellet fait rayonner ses talents et ses compétences au Québec et à l'international. Elle est l'auteure de nombreux volumes de généalogie, d'histoire régionale et de cahiers sur l'histoire de familles pionnières au Bas-Saint-Laurent. Elle a reçu de multiples médailles honorifiques et est membre de plusieurs sociétés d'histoire et de généalogie.

Enfin, le vernissage de la sculpture issue du projet de M^{me} Josée Bourgouin, *ADN : mon héritage* s'est déroulé. Les élèves de l'école Les Pèlerins qui ont participé au projet ont été présentés. Un signet souvenir arborant le nouveau logo de la bibliothèque a été remis, quelques prix de présence ont été distribués et des représentants du Réseau Biblio ont permis aux gens d'expérimenter la réalité virtuelle. Pour terminer la fête, la prestation musicale très appréciée de M^{me} Anne Fortin, guitariste et chanteuse, a contribué au succès de cette porte ouverte mémorable.

RENÉ HOÛALLET À L'ÎLE D'ORLÉANS - DEUXIÈME PARTIE

par Jeannine Ouellet, membre n° 2168

La famille Hoûallet a quitté l'île d'Orléans qui compte déjà 120 filles du Roy, soit les 2/3 des épouses, et s'installe dans la seigneurie de Beaupré. Malgré ce fait, le 13 octobre 1674, René s'engage à cultiver, pour un an, la terre de Pierre Soumande (un des témoins de son mariage, le 8 mars 1666), fournisseur du roi, taillandier (forgeron fabriquant des outils, haches, marteaux, bûches). Cette terre mesure quatre arpents de front à Saint-Pierre, île d'Orléans, entre celles de Thomas Rondeau et de Mathieu Côté. René Hoûallet est tenu de semer de bons grains (la moitié fournie par le bailleur), il doit sarcler et entretenir les bâtiments. Il peut utiliser une charrue et, pour la première fois, il est responsable d'une paire de bœufs et, à compter de la fête de Saint-Joseph, d'une vache laitière âgée de six ou sept

ans. Avec le lait, il devra faire quinze livres de beurre dont la moitié livrable à M. Soumande à la fin du mois d'août. Une part des récoltes devra aussi être livrée à sa maison de Québec pendant l'hiver par le pont de glace.

Décès d'Anne Rivet

Gravement malade, après avoir reçu le saint sacrement de pénitence, Anne Rivet s'éteint le 5 avril 1675 à l'âge de trente-trois ans environ. Deux jours plus tard, elle est portée en terre bénite au cimetière de Château-Richer, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, en face de Sainte-Famille, île d'Orléans, à quatre lieues et demie de Québec (vingt-deux kilomètres). Quel malheur pour notre ancêtre! Le voilà veuf à trente-trois ans et père de trois jeunes enfants, Abraham, âgé de huit ans, Mathurin, cinq ans et demi, et Grégoire, deux ans et demi.

La population de la Nouvelle-France s'accroît : 7 832 en 1675, 8 415 en 1676. En 1676, René Hoûallet habite toujours la région, des faits nous le prouvent.

Des soupçons de meurtre

En janvier 1676, Martin Guérard dit le Grapt (Gras) (1638-1676) quitte Château-Richer et s'installe sur la terre n° 1 de Sainte-Famille qu'il vient d'acheter pour la somme de 150 livres. Si René Hoûallet n'avait pas vendu sa première terre trois ans

plus tôt, Guérard et lui auraient été voisins.

En 1667, Martin Guérard avait signé un contrat de mariage devant l'unir à Françoise Herbert, de St-Vivien, Rouen (elle épousera Jean Baptiste St-Amour sept mois plus tard), contrat qu'il annule aussitôt. Six jours plus tard, il épouse Marie Bouet/Boette, aussi originaire de St-Vivien. Peu après l'achat de sa terre à Sainte-Famille, oh malheur! la maison des Guérard est incendiée. Les Guérard, Martin, son épouse ainsi que leur fils Charles, trois ans, sont accueillis chez Louis Lepage, leur voisin. Le 17 mars 1676, Martin Guérard part pour aller au moulin à Château-Richer et projette de se rendre au Cap Tourmente pour y chercher du blé.

Près d'un mois plus tard, le 13 avril, Maurice Arrivé qui vit à Saint-François, île d'Orléans, trouve un corps dans les glaces sur la grève de l'île d'Orléans, près de la maison de Louis Martineau, dépouillé de ses hardes (vieux justaucorps attaché par des courroies faites avec de la peau d'anguilles, un bonnet, des canessons de cuir, une chemise, bas blancs), main gauche coupée, ouverture sur une jambe jusqu'à l'os, bras droit rompu à l'épaule, tête molle, gorge blessée. Louis Lepage et Maurice Arrivé transportent le corps du noyé à la cabane de Pierre Gaulin qui est accouru avec sa femme et plusieurs autres dont le chirurgien Châteauneuf. Suit une importante



Représentation de René Hoûallet
avec l'un de ses fils

enquête sous serment du 21 avril au 26 novembre qui compte de très nombreux oui-dire des uns et des autres.

Louis Lepage dit qu'il n'a jamais eu connaissance que quelqu'un ait voulu du mal au défunt, incluant René Hoûallet. L'épouse de Louis Lepage, Sébastine Loignon, soupçonne René Hoûallet et Marie Boète de meurtre. Elle déclare que Marie Boète avait donné à René Hoûallet les bas blancs de son défunt mari et que celui-ci avait l'intention de l'épouser. Robert Coutard et Pierre Gaulin disent que les glaces ont pu dépouiller ainsi le corps du défunt. La fille de Georges Pelletier déclare avoir vu couler Guérard dans les glaces et qu'il s'est sûrement noyé. Un autre dit que René Hoûallet était venu de Beaupré quérir des houes pour piocher de l'autre bord et qu'il ne pouvait repasser à cause du gros temps.

Anne Dally, femme de Jacques LeSot, revenant de Québec avec ledit Hoûallet, lui a dit qu'il venait de chez un nommé Labecasse de Beauport, qu'il avait travaillé aussi trois jours pour M. de la Martinière à scier de long, qu'il lui donnait vingt-cinq sous par jour et c'était le jour Saint-Joseph, le mercredi 19 mars. Il lui dit aussi qu'il était à Québec le lundi auparavant et que c'était dans la maison de Lafontaine le chandelier où il vendit une chemise trois livres pour avoir des *mandriers et boeure*, qu'il lui vendit aussi une paire de souliers français non neufs. Anne Dally lui demande s'il voulait épouser Marie Boette, il répond : « Pourquoi? Pensez-vous qu'une femme telle que celle-là et comme

tous la connaissent? Non, non, il faut avouer que cette femme-là m'a causé de grands malheurs depuis que je l'ai connue. » Dans son témoignage, Anne Dally ajoute que Hoûallet est allé à l'île le 4 avril, la veille de Pâques pour demander à la femme dudit Guérard la clef de son coffre qu'il lui avait loué pour mettre quelque bagatelle dedans...

26 novembre 1676, procès de Marie Boette

Jacques Perrot, sieur de Villedaigre, raconte avoir vu un homme sur un cheval vers les neuf heures du matin pendant qu'il était dans sa grange. Longtemps, il contemple le fleuve pour savoir ce qu'il adviendrait à cause que les glaces ne valaient rien et ayant retourné pour faire quelque travail, il arrête ses pas et regarde à l'endroit de la rivière, il ne voit plus l'homme qui ne pouvait encore avoir eu le temps de regagner la terre, ce qui lui fait croire que l'homme s'est perdu sous les glaces.

Guillaume Landery raconte qu'étant sur le haut de la côte, il voit un homme sur le milieu du chenal qu'il regardait fixement, qu'il est monté quelques pas plus haut et, se retournant, il regarde où était l'homme, mais il ne le voit plus, ne l'ayant pas perdu de vue que pendant l'espace d'un *Ave Maria*.

Des soupçons de meurtre non fondés, affaire classée!

Faute de preuves suffisantes, l'affaire est classée... Onze jours plus tard, le 7 décembre 1676, Marie Boète/Bouet épouse Nicolas Métivier Gronier. Est présent, entre

autres, Jean Aubin Mignot de Beauport, frère de Thérèse, future épouse de René Hoûallet.

Marie Bouet vivra jusqu'au 20 mars 1687 à Sainte-Famille, île d'Orléans. En 1722, un petit-fils Guérard épouse Madeleine Lepage, fille de ses voisins, et est toujours propriétaire de la terre que son grand-père a acquis en 1676, une terre qui remonte jusqu'à la rivière de Pot-à-Beurre, jusqu'au milieu de l'île, paroisse de la Sainte-Famille.

La vie de René Hoûallet pourra aussi reprendre son cours, oubliant ces heures difficiles.

René Hoûallet commence une nouvelle vie

En 1678, nous retrouvons René Hoûallet à la Grande-Anse (Sainte-Anne-de-la-Pocatière), entre la pointe de Rivière-Ouelle et celle de Saint-Roch-des-Aulnaies, région éloignée d'à peine deux jours de barque, à vingt-quatre lieues de Québec.

Le 6 février 1679, René Hoûallet épouse la veuve Thérèse Mignot dit Châtillon, mère de quatre enfants. Se connaissaient-ils déjà? Née à Beauport le 9 septembre 1651, baptisée à Québec six jours plus tard, la nouvelle épouse avait habité à Sainte-Anne-de-Beaupré en 1666 et au Château-Richer jusqu'en septembre 1676 (terre n° 71) avec son premier époux, Nicolas Lebel... En 1677, le couple Lebel-Mignault était à la Grande-Anse où naît leur fils Joseph, peu avant le décès de son père.

Il est probable que Thérèse et René s'étaient croisés sur la côte de Beaupré, un jour ou l'autre...



*Maison actuelle sur la terre de René Hoûallet
et la pierre installée en son hommage.*



Photographie du parc des aïeux à Sainte-Famille, île d'Orléans, avec vue sur la côte de Beauré.

LE PREMIER MARIAGE DE NOTRE ANCÊTRE

CONTRAT DE MARIAGE DE RENE HOUUELLET ET ANNE RIVET

SIGNÉ LE 4 MARS 1666

Pardevant Romain Becquet Nore Royal en la Nouvelle France et tesmoins subsignez furent pntes en leurs personnes René houuellet demt de pnt en ce pais fils de Mr François houeslain recepveur gnal de la province de poitou et Esabeth (sic) Barré ses père et mère demeurans au bourg de Beaupère esvesché de Luson Et Anne Rivet ve. de deffunct Mr grégoire his vivant recepveur de la huitiesme de bretagne, dave part, pnce de Mre Alexandre de Prouville chevalier Seigneur de Tracy Coner du Roy en ses Conseils lieutenant gnal des Armes de Sa Majesté tant par mer que par terre et dans les Isles de terre et de lamerique Méridionnale et septentrionnale Et de Messire Jean Talon Coner du Roy en ses Conseils destat et privé Intendant de Justice Police et Finances du pays de Canada Isle de Terrenewfe Et de La Cadye Et de dame marie Barbe de boulangne vefve de feu Mre louis dailleboust chevalier seigneur de Coulonges et Argentenay cy devant Gouverneur et lieutenant général pour le Roy en ce pays.

Lesquels de leurs bons greez et volontez recogneurent et confessèrent avoir fait leur traité et promesse de mariage ainsy q. ensuit, Cest à sçavoir que led. houeslain a promis et promet prendre lad. Rivet pour sa légitime espouze com. aussy lad. Rivet promet prendre led. houeslain pour son Legitime espouz, Iceluy Mariage faire et solemniser en face de, nre mere Ste esglize catholique apostolicque et romayne le plustost que faire ce pourra et ql sera advisé entr'eux sy dieu et nre mere Ste esglize y consent et accorde, pour estre lesd. futurs Conjoints Ungs et Communs en tous biens meub. acquests et conquests inmeub. du jour des espouzailles suivant la coustume de la ville prevasté et vicomté de Paris Ne seront tenus lesd. futurs Conjoints aux debtes lun de laue faictes et créés avant le futur mariage, ains sy aucunes y a seront payées et acquittées par celluy de qui elles procederont et sur son bien, sera doué lad. future espouze du douaire coutumier ou de la somme de deux cens livres de douaire prefix pour une fois païé au choix de lad. future espouze, Icelluy douaire a prendre sur le plus cler des biens dud futur espoux

ql en a des a pnt chargées et hipotecquez, Et led. futur espoux prix lad. future espouze avec tous ses droix noms raisons et actions quelle a de pnt et qui lui pouront eschoir tant par successions donnaons que autrmt, et aussy led. futur par successions donnaons que autrmt, et a aussy led. futur espoux déclaré que lad. future espouze a aporté et mis en communauté de biens jusques a la som. de trois cens livres, Et arrivant mort dud. futur espoux ou de lad. future espouze lesd. futurs Conjoints sont demeurés daccord que le survivant des deux prenne par preciput avant partage et hors part la som. de cent cinquante livres tournois, ensemb. leurs habits hardes, linges gasgues et joyaux servant chacun a leur usage, Et arrivant disolvon du futur mariage sans enfants procréés dicelluy lesd. futurs conjoints se sont fait et font lun deux a laue donnaon irrevocab. entre vifs en la meilleure forme et maniere que donnaon puisse avoir lieu et sortir effect de tous et uns chacuns les biens meub. acquests et conquests inmeub. qui se trouveront leur appartenir au jour du Trepas du premier mourant sans aucuns en reserver ny retenir, Pour faire incinuer les pntes ou il apartiendra partaut dans quatre mois suivant l'ordonnance lesd. futurs ont facit et constitué leur pr (procureur) le porteur des pntes auql ils ont, donné pouvoir de ce faire et den requérir acte, Car ainsy &c. promettant &c., obligeans chacun en droit soy &c. Renonçant &c. faict et passé a Quebecq en la maison de lad. dame dailleboust apres midy le quatre jour de Mars MVIc soixante et six, pnce de Luc Ledoux et Jean poul Maheult dmt audit Quebecq tesm. qui ont signé a ces pntes avec lesd. Seigneurs, dame dailleboust, futur espoux et nottaire, et a lad. future espouze declaré ne sçavoir escrire hy signer de ce interpellée suivant l'ordonnance.

Prouville Tracy	de Remy Courcelle
Talon	René Houallet
Ledoux	Jean Paul Maheut
	Becquet.

ACTE DE MARIAGE No 383 René Hoelet & Anne Rivet

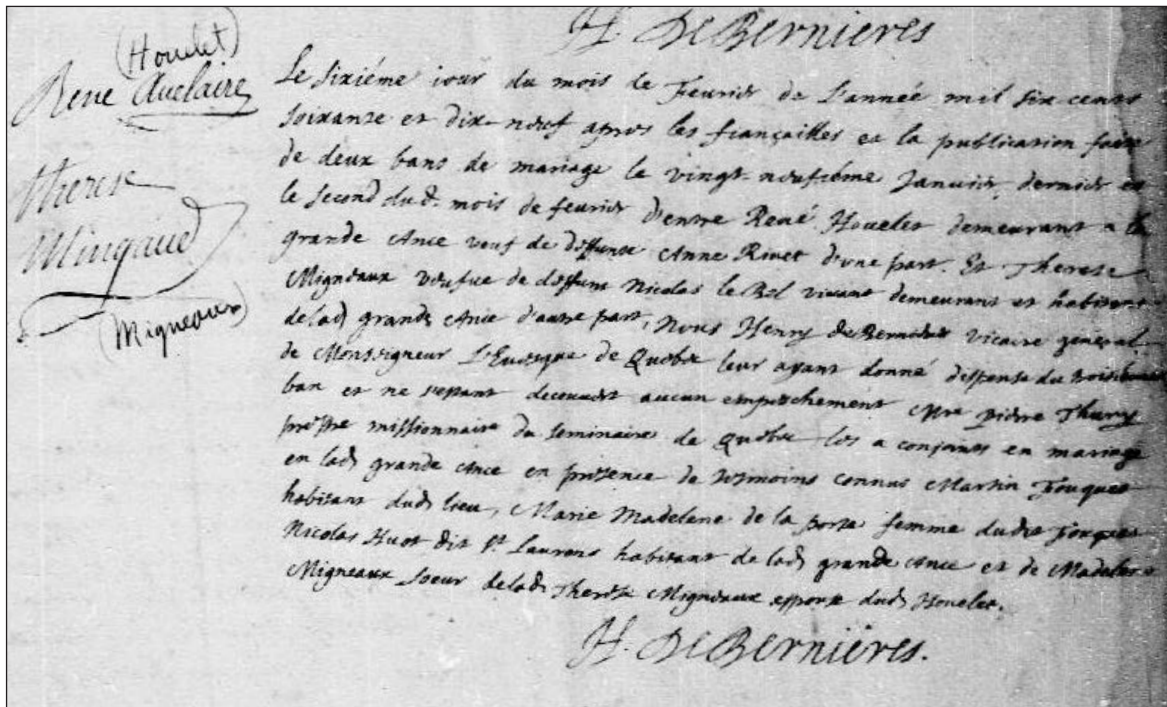
SIGNÉ LE 4 MARS 1666

L'an de grâce mil six cents soixante six, le huitième mars après les fiançailles et la publication d'un ban seulement faite au prosne le 7e du dit mois Monseignr L'Evesque ayant donné dispense des deux autres et ne s'étant découvert aucun empêchement légitime, je Henry de Bernières, prestre, faisant les fonctions curiales en cette paroisse j'ay interrogé René Hoélet, fils de François Hoélet et d'Isabelle Baré, ses père et mère, de la paroisse de St-Jacques du Haut-Pas, archevesché de Paris d'une part, et Anne Rivet veuve de Grégoire Hisse de la paroisse de St-Gervais de la ville, et (Evêché de Seëz (Saye) d'autre part, et leur mutuel consentement par moy pris et les ay solennement par paroles de présents conjoints en mariage en présence des témoins connus Martin Boutet, Mse Pierre Soumandre, Mathurin Mauricet, etc.

H. De Bernières
(Reproduction des registres de
Notre-Dame de Québec)

Transcription du contrat de mariage et acte de mariage de René Houallet et Anne Rivet célébré le 8 mars 1666 à Notre-Dame de Québec

LE DEUXIÈME MARIAGE DE NOTRE ANCÊTRE



Acte de mariage de René Houellet et Thérèse Mignaux

Le sixième jour du mois de février de l'année mil six cent soixante et dix-neuf après les fiançailles et la publication faite de deux bans de mariage le vingt neuvième janvier dernier et le second du mois de février d'entre René Houellet demeurant à la Grande Anse veuf de défunte Anne Rivet d'une part et Thérèse Mignaux veuve de défunt Nicolas LeBel vivant demeurant et habitant de la Grande Anse d'autre part. Nous, Henry de Bernières vicair général de Monseigneur l'Évêque de Québec leur ayant donné dispense du troisième ban et ne s'étant découvert aucun empêchement Messire Pierre Thury prêtre missionnaire du Séminaire de Québec les a confirmés en mariage en la Grande Anse en présence de témoins connus Martin Fouquet habitant du lieu, Marie Madeleine de la Porte femme du dit Fouquet, Nicolas Huot dit St Laurent habitant de la Grande Anse et de Madeleine Mignaux sœur de la dite Thérèse épouse du dit Houellet

H De Bernières.

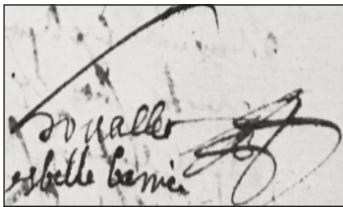
6 février 1679 - Acte de mariage de l'ancêtre René Houallet avec Thérèse Mignault
consigné dans les registres de Notre-Dame de Québec.

À noter : René Houallet ne signe aucun des deux actes de mariage. Le prêtre Henry De Bernières n'aurait pas orthographié son patronyme « Houelet » mais bien « Houallet », tel que signait l'ancêtre.

FRANÇOIS (WALLET) HOÜALLET ET ISABELLE BARRÉ VIERZON (CHER, FRANCE) DE 1641 À 1653 - PREMIÈRE PARTIE

par Jean-Louis Ouellette, membre n° 2821

Une recherche systématique dans le minutier des notaires de la Ville de Vierzon a permis de cerner la période du séjour de la famille HOÜALLET-BARRÉ en cette ville. Leur première apparition à Vierzon se situe en mars 1641, par preuve d'un acte signé au parloir du couvent des hospitalières de Vierzon, où François est témoin que la jeune Marie COCHE, alors nourrice au dit couvent, fait don de tous ses biens à la communauté religieuse en [...] *espérant d'être reçue en la dite religion [...]*.



*Signatures de François
HOÜALLET et Isabelle BARRÉ à
Vierzon le 15 août 1651*

Contrôleur des Traités Foraines

Dans les nombreux actes trouvés lors de cette recherche, François HOÜALLET est constamment décrit comme étant Contrôleur aux Traités Foraines (et Domaniales) de Vierzon. Les Traités Foraines étaient des droits de douanes prélevés sur les marchandises traversant les provinces du royaume de France ou en provenance de l'étranger. Vierzon est situé à la frontière des anciennes provinces françaises du Berry et de l'Orléanais. La collecte de ces droits était confiée à des « fermiers des impôts ».

Ces particuliers devaient signer des baux et s'acquitter d'un loyer auprès de

l'administration du royaume pour exercer en toute légalité. Ils devaient prélever plus qu'ils n'avaient payé pour en dégager un profit. Les officiers nommés à Vierzon pour administrer cette collecte formaient une très petite équipe : Jullian BONNET Receveur et François HOÜALLET Contrôleur. Le Receveur était chargé de percevoir, collecter et gérer les recettes et le Contrôleur avait un rôle de vérification concernant les baux et la comptabilité. Les fermiers des impôts avaient l'habitude d'offrir des pots de vin aux officiers afin d'obtenir des conditions avantageuses. De plus, les actes trouvés ont mis en évidence que nos officiers avaient beaucoup de temps libre, car ils se sont livrés à de nombreuses activités commerciales pour leur propre compte. Le receveur Jullian BONNET s'avère le plus actif, car les contrats commerciaux le concernant se comptent par centaines durant la période étudiée. François HOÜALLET est lui aussi relativement actif et contracte parfois de concert avec son ami le receveur BONNET. Certaines de ces transactions seront expliquées dans les chapitres à venir.

En 1654, l'équipe est remplacée par Fiacre MASSOT Receveur et Jean De MARIGNY Contrôleur. L'ex-receveur Jullian BONNET est resté à ses affaires dans la région et notre couple HOÜALLET-BARRÉ s'en est allé dans la province de Poitou. La raison de ce changement organisationnel reste inconnue.

La Chaussée des Ponts à Vierzon

Dans tous les actes où le lieu de rési-

dence du couple HOÜALLET-BARRÉ est décrit, c'est toujours de la Chaussée des Ponts dont il s'agit. Cette voie est située dans le Faubourg des Ponts, une rue qui se nomme aujourd'hui la Rue des Ponts (voir plan à la page suivante). Cette voie relie les rives de l'Yèvre et du Cher, deux rivières affluentes du fleuve de la Loire. Ce faubourg est aussi une île, car des canaux reliant les deux rivières bordant le faubourg sont apparents sur les plans les plus anciens. La chaussée était construite d'habitations et de commerces. Derrière les constructions, se trouvaient les jardins potagers, vergers et vignobles. Les ponts enjambant ces rivières étaient incontournables pour le transport et le commerce à cette époque. C'est aussi sur cette chaussée, à l'hôtellerie de l'Écu, que se trouvait le bureau des Traités Foraines. À l'époque comme aujourd'hui, le centre du bourg de Vierzon est accessible à pied en moins de 10 minutes.

Dès le mois de mai 1642, notre couple est présent au mariage de Silvain BARDIN (peigneur et cardeur de laine) et Perpette De VANNES; des amis habitant le faubourg. Ils seront présents à d'autres mariages jusqu'en 1651, le dernier étant celui de Jean JULLIAN (taillandier) et Magdeleine LABONNE, un couple issu de familles d'artisans bien implanté à Vierzon.

Le 9 novembre 1642 ont été baptisés les deux premiers fils en l'église Notre-Dame au centre du bourg, soit Charles-Julien (âgé de 18 mois et probablement né à Paris) et François-Marie. Le troisième fils, René, sera aussi baptisé en

ce lieu le 26 janvier 1644, ainsi que la cadette Marguerite le 17 avril 1649.

Les enfants vont à l'école. La preuve est que le deuxième fils François-Marie, celui qui fera plus tard une carrière militaire, pose une belle signature à l'âge de sept ans le jour du baptême de sa sœur Marguerite.



Les baptêmes sont souvent l'occasion de tisser des liens et sceller des alliances. De 1647 à 1650, François HOÛALLET sera parrain six fois et Isabelle BARRÉ une fois à Vierzon. Ceci est une preuve de leur bonne intégration dans la communauté.

La vie sur la Chaussée des Ponts semble plutôt confortable. Les actes révèlent qu'ils avaient une servante dès 1642 du nom d'Ivette De La MOTHE. Les recherches n'ont révélé aucun acte

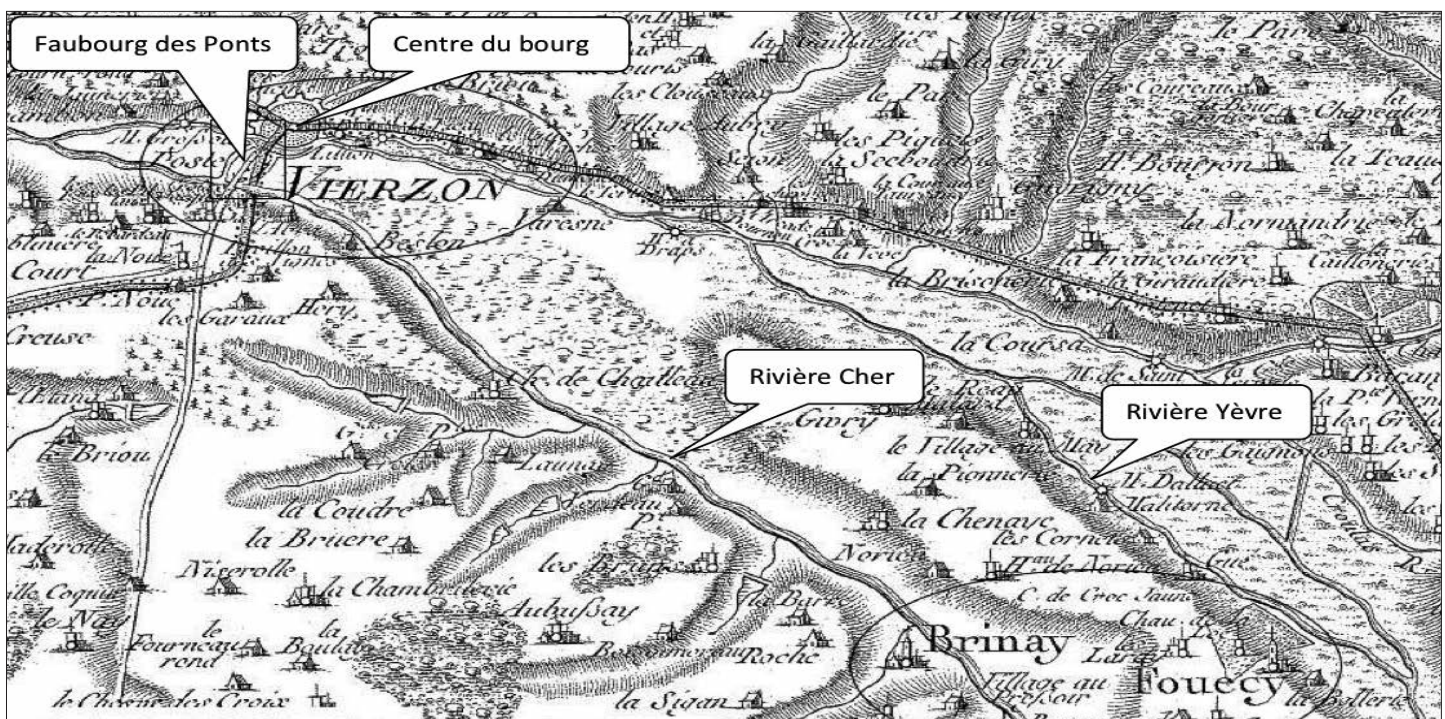
de propriété d'une maison dans le faubourg.

Un bail à ferme

François HOÛALLET était fils de laboureur. Il avait grandi en terre picarde dans les villages de Loueuse et La-Chapelle-sous-Gerberoy (Oise, France). Malgré un séjour prolongé à Paris, il n'avait sans doute pas oublié en quoi consiste le travail à la ferme. À Vierzon, son travail aux Traités Foraines ne l'occupait vraisemblablement pas assez. Dès 1643, une nouvelle opportunité s'offre à lui. Le 20 juin 1643, il signe un bail à ferme avec François SIMON, sieur de Chancenay et habitant de la ville de Bourges. Le sieur SIMON possédait des terres, des maisons et bâtiments de ferme dans la paroisse de Brinay, un village à moins de 10 km au sud-est de Vierzon. Ce bail avait été signé pour une durée de cinq années et pour un loyer annuel de 600 livres, payable d'avance au début de chacune des années. Le premier versement est dû à la fête de la Toussaint, soit au début

du mois de novembre de la même année.

Les biens en location consistaient en [...] un pré assy en le pré Èvre d'environ et contenant un arpent ou environ qui jouxte à la rivière d'Èvre [...] les dites vertes et maison et mesterie de deux mestaines¹, l'une incluse dans le dit lieu et l'autre dans le bourg au devant de l'église, cours, jardins, prés, pasturaux, terres labourables [...] et outre tous les autres vertes que sont en la dite paroisse de Brinay, qui consistent en huit arpens de pré, outre trois de mestaines, deux arpens de vignes et par deux morceaux que font les mestaines [...]. Le bail apporte quelques précisions pour certains loyers, mais aucune précision quant aux loyers que les métayers doivent acquitter. Cependant, il est clairement spécifié que tous ces loyers, en argent ou en récolte, seront pour le bénéfice du preneur. François HOÛALLET pourra donc exploiter tous les biens loués pour son bénéfice, [...] sauf sur les chambres et autre du corps de logis



seigneurial et la garderobe y joignant [...]. Quand aux animaux présents sur l'exploitation, il est clairement stipulé que le preneur devra rendre la même quantité, âge et qualité à la fin du bail, sans quoi le preneur devra en acquitter la différence. Dès le 2 juillet, une prisée est organisée pour en déterminer la valeur comme suit : *[...] dix huit boeufs arrables prisés pièce quarante livres revenant à sept cens vingt livres, sept vaches mères prisées dix huit livres chacune revenant six vingt livres, une thaure de deux ans dix huit livres, ung thaurau de deux ans dix huit livres, une thaure d'un an dix livres, six veaux de l'année à cent sols pièce revenant à trente livres, soixante et seize testes de brebis mères [...] cinquante sols pièce revenant à neuf vingt dix livres, quarante neuf agneaux à trente sols pièce revenant à soixante troy livres deux sols, une jument soubz poil blanc et ung poulain d'un an soubz poil gris estimés cent quatre vingt livres, une poulline de l'aage de deux ans quarante livres, revenant le tout ensemble à la somme de douze cens quatre vingt dix neuf livres dix sols [...]*. Le 9 décembre le sieur SIMON lui livre encore *[...] trois vaches mères et vingt quatre brebis mères [...] soubz le mesme poix des aultres [...]*. À la fin du bail en 1648, au moment de restituer les bestiaux, il manque *[...] troy bœufs arrables et vingt troy brebis mères et troy agneaux et troy [...]*, le prix des dits bestiaux à trois cens deux livres *[...]*, que François HOÛALLET doit acquitter au sieur SIMON. L'état définitif des comptes révèle que François HOÛALLET a une dette finale de 182 livres envers le sieur SIMON. Le bail ne sera pas renouvelé. Avec ce constat et les autres dettes qui courent, il est fort probable que cette première entreprise n'avait pas été très profitable.

Les allers et retours entre Vierzon et Brinay ont permis à notre jeune famille de faire connaissance et de s'attirer la sympathie du seigneur de Brinay, Renault De La LOË, et son épouse Marguerite De BÉZANNES, la marraine de notre ancêtre René HOÛALLET.

Le financement de l'entreprise

François HOÛALLET ne possédait pas toutes les économies nécessaires pour financer son entreprise agricole. Le 15 décembre 1643, il avait contracté une dette de 400 livres auprès d'un bourgeois de Vierzon, maître Nicolas CORBIN. Il s'était associé à Jullian BONNET et Marguerite GARNIER, une veuve demeurant sur la Chaussée des Ponts, qui vont apporter des garanties à maître CORBIN. Le contrat stipule qu'une rente de 22 livres et 5 sols par an sera payable jusqu'au remboursement du capital initial, sans aucune date butoir.

Il y avait donc un accord qui unissait nos trois intéressés dans ce projet d'entreprise, car ils étaient coresponsables du remboursement de cette dette. Connaissant les prouesses entrepreneuriales du sieur BONNET, il est fort probable qu'il avait été l'instigateur du projet. Marguerite GARNIER était veuve de Pierre De La RIVIÈRE en premières noces et en secondes de Girard De CHARLY, archer du prévôt d'Orléans et des gardes de monseigneur de la Châtre. Le sieur De CHARLY avait donné en 1609, sous réserve d'usufruit pendant sa vie (et la vie de son épouse), une maison sur la Chaussée des Ponts, un autre bâtiment de l'autre côté de la rue avec un jardin et une rente annuelle de 100 livres, le tout en faveur des pauvres et des religieuses en cas qu'elles soient établies dans l'Hôtel-Dieu. Les

religieuses s'établirent en ce lieu en 1633 et reçurent diverses donations s'élevant à plus de 4 000 livres avant 1644, incluant celle de Marie COCHE décrite au début de ce récit. La veuve GARNIER rédige un testament en septembre 1645 qui indique qu'elle entend respecter les souhaits de son défunt mari, à condition que les religieuses l'accompagnent dans la maladie et jusqu'à sa mort. Le testament révèle aussi qu'elle avait accumulé environ 400 livres d'économies qu'elle souhaite léguer aux frères Capucins et quantité de meubles et vêtements destinés à de la famille et des proches.

La bonne veuve GARNIER, ainsi que les religieuses d'en face, étaient donc toutes très bien loties. Pour des raisons que nous ignorons, François HOÛALLET et son épouse resteront dans les bonnes grâces de ces dames, car il les sollicitera encore dans d'autres affaires d'argent.

Dès février 1648, Jehanne de LAUZON, veuve de Nicolas CORBIN, transfère sa créance de 400 livres décrite précédemment et verse 200 livres en plus aux religieuses pour se constituer une rente de 33 livres, 6 sols et 8 deniers. Après quoi François HOÛALLET et son épouse s'engagent à verser une rente en 22 versements annuels de 20 livres, 2 sols et 2 deniers aux religieuses pour le remboursement de leur dette de 400 livres. La bonne veuve GARNIER avait facilité cette transaction en apportant ses garanties encore une fois.

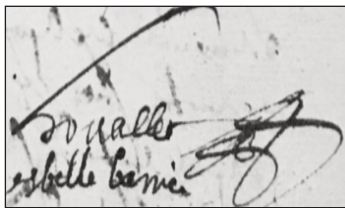
À suivre . . .

1 La métaine ou métairie est un domaine agricole exploité par un métayer. Le métayer s'acquitte habituellement de son loyer pour une part de sa récolte.

FRANÇOIS (WALLET) HOÛALLET & ISABELLE BARRÉ VIERZON (CHER, FRANCE) FROM 1641 TO 1653 - PART ONE

by Jean-Louis Ouellette, member # 2821

A systematic research in notary archives of the City of Vierzon provided evidence of the stay period for the HOÛALLET-BARRÉ family in this city. Their first appearance was in March 1641, by proof of an act signed in the parlor of the convent of the Hospital nuns, where François witnessed that the young Marie COCHE, then nurse at the said convent, donated all her possessions to the nuns hoping to be received in the said community.



François HOÛALLET and Isabelle BARRÉ signatures at Vierzon on August 15th 1651

Controller of Customs Duties

In the numerous acts found during this research, François HOÛALLET is constantly described as being a Controller of Customs Duties. These taxes were levied on goods passing between the Kingdom of France provinces or goods coming from abroad. Vierzon is located on the border of the former French provinces of Berry and Orléanais. The collection of these taxes was entrusted to "tax farmers". These individuals were required to sign leases and pay rent to the kingdom's administration to be allowed to practice. They had to collect more than the rent they had paid to make a profit. The officials appointed at Vierzon to administer this collection

consisted of a very small team: Jullian BONNET Receiver and François HOÛALLET Controller. The Receiver was responsible for collecting and managing the money, the Controller had a verification role regarding the leases and accounting. It was customary at the time for the tax farmers to bribe the officers to obtain favorable terms. In addition, the records found show that our officers had a lot of free time, since they engaged in many other commercial activities for their own pocket. The receiver Jullian BONNET was the most active one. Hundreds of commercial contracts received his signature during the investigated period. François HOÛALLET was also relatively active and sometimes contracted with his friend and receiver BONNET. Some of these transactions will be explained in future chapters.

In 1654 the team is replaced by Fiacre MASSOT Receiver and Jean De MARIGNY Controller. Former receiver Jullian BONNET continued to do business in the region and our couple HOÛALLET-BARRÉ moved to the province of Poitou. The reason for this organizational change remains unknown.

The Chaussée des Ponts at Vierzon

In all the deeds where the place of residence of the HOÛALLET-BARRÉ couple is described, it is always the Chaussée des Ponts that is mentioned. This roadway is located in the Faubourg (Suburb) des Ponts, a street that is now called the Rue des Ponts (see map on the following page). This

roadway connects the banks of the Yèvre and the Cher, two tributary rivers of the Loire River. This suburb is also an island. Canals connecting the two rivers and bordering the suburb are visible on the oldest maps found. The roadway was built of houses and shops. Behind the buildings were vegetable gardens, orchards and vineyards. The bridges spanning these rivers were crucial for trade and transportation at that time. The Customs Bureau was located on this roadway at the Hotellerie de l'Écu. From the Rue des Ponts, the center of Vierzon is accessible by foot in less than 10 minutes.

As early as May 1642, our couple is present at the wedding of Silvain BARDIN (wool comber and carder) and Perpette De VANNES; friends living in the suburb. They will be present at other weddings until 1651, the last being the one of Jean JULLIAN (edge-tool maker) and Magdeleine LABONNE; a couple from well established artisan families of Vierzon.

On November 9, 1642, were baptized the first two sons in Notre-Dame church in the center of the old town: Charles-Julien (aged 18 months and probably born in Paris) and François-Marie. The third son, René, was also baptized in this church on November 9, 1644, as well as the last and only daughter Marguerite on April 17, 1649.

The children went to school. The proof is that the second son, François-Marie, the one who will later follow a military career, poses a beautiful signature at

age seven on the day of his sister Marguerite's baptism.



Baptisms are often occasions to form bonds and to establish alliances. Between 1647 and 1650, François HOÛALLET becomes godfather six times and Isabelle BARRÉ once in Vierzon. This is proof of their good integration into the community.

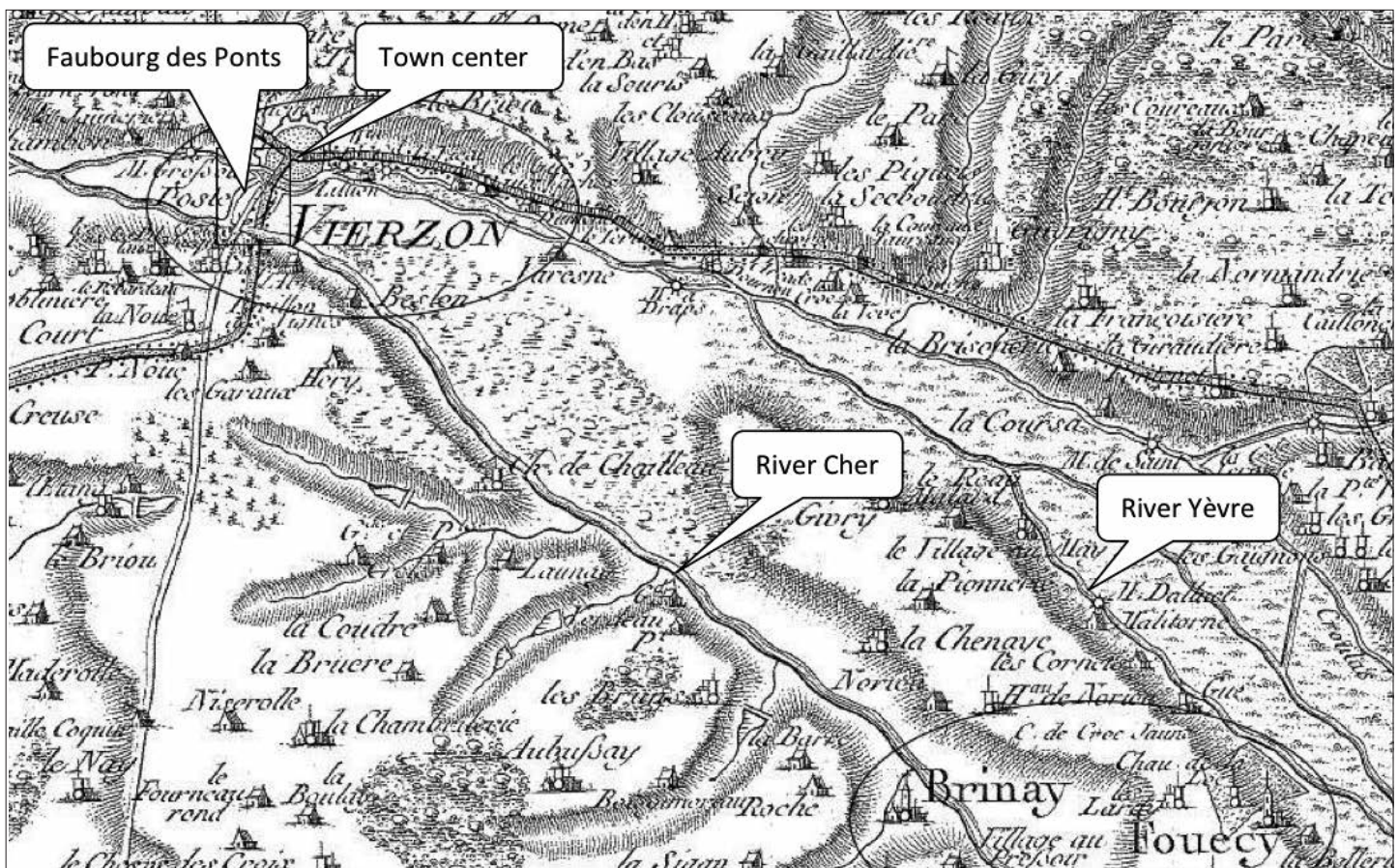
Life on the Chaussée des Ponts seemed rather comfortable. One deed reveals that they had a maid already in 1642 named Ivette De La MOTHE. The research did not reveal ownership evidence of a house in the suburb where they lived.

A farm lease

François HOÛALLET was the son of a plowman. He had grown up in Picardy in the villages of Loueuse and La-Chapelle-sous-Gerberoy (Oise, France). Despite an extended stay in Paris, he had probably not forgotten what farmwork was all about. In Vierzon, his work at the Customs Bureau probably did not occupy him enough, so in 1643 a new opportunity was offered to him. On June 20, 1643, he signed a farm lease with François SIMON, Sieur of Chancelay and resident of the City of Bourges. Sieur SIMON owned land, houses and farm buildings in the parish of Brinay, a village less than 10 km south-east of Vierzon. This lease was signed for a term of five years and for an annual rent of 600 pounds, payable in advance at the beginning of each year. The first payment was due on All Saints' Day, at

the beginning of November of the same year.

The rented property consisted of [...] a field located in Èvre of approximately one acre adjoining to the river Èvre [...], the so-called greens and house and smallholding of two farms, one included in the said place and the other in the town in front of the church, courtyards, gardens, meadows, pasturals, arable land [...] and all the other greens that are in the so-called parish of Brinay, which consist of eight acres of meadow, two acres of vines and in two pieces forming smallholdings [...]. The lease does not provide all the details about the rents to be paid by sharecroppers. However, it is clearly stated that all the rents, in money or in harvest, will be for the benefit of the lessee. François HOÛALLET will thus be able to



exploit all the rented properties for his own benefit, [...] *except for the rooms and other of the seigneurial dwellings and the adjacent wardrobe [...]*.

Regarding the livestock on the farm, it is clearly stipulated that the lessee must return the same quantity, age and quality at the end of the lease, otherwise the lessee will have to pay the difference. As early as July 2nd, an inventory is organized to determine its value as follows: [...] *eighteen oxen valued each forty pounds worth seven hundred twenty pounds, seven mother cows valued each eighteen pounds worth six twenty pounds, a two year heifer eighteen pounds, a two year bull eighteen pounds, a one year heifer ten pounds, six calves of the year a hundred shillings each worth thirty pounds, seventy-six ewes [...] fifty shillings each worth ninety pounds, forty-nine lambs at thirty shillings each worth sixty three pounds two pence, one mare under white hair and one foal of one year under gray hair estimated one hundred and eighty pounds, a fowl of two years forty pounds, amounting all together to the sum of twelve hundred and ninety-nine pounds ten shillings [...]. On December 9, Sieur SIMON [...] delivers another three mother cows and twenty four ewes [...] at the same value of others [...]. At the end of the lease in 1648, at the time of returning the livestock to the lessor, there is [...] *missing three oxen and twenty-three ewes and three lambs and three [...], the price of said livestock to three hundred and two pounds [...], that François HOÛALLET must acquit the Sieur SIMON. The final statement of accounts reveals that François HOÛALLET had a final debt of 182 pounds to the Sieur SIMON. The lease was not renewed.**

With this and other running debts, it's likely that this first venture had not been very profitable.

The trips back and forth between Vierzon and Brinay allowed our young family to get to know and to win the sympathy of the Lord of Brinay, Renault De La LOÉ, and his wife Marguerite De BÉZANNES, the godmother of our ancestor René HOÛALLET.

Financing activities

François HOÛALLET did not have all the necessary savings to finance his farming business. On December 15, 1643, he had contracted a debt of 400 pounds from a bourgeois of Vierzon, Master Nicolas CORBIN. He had partnered with Jullian BONNET and Marguerite GARNIER, a widow living on the Chaussée des Ponts, who also gave guarantees to Master CORBIN. The deed stipulates that an annuity of 22 pounds and 5 shillings per annum will be payable until the final repayment of the capital, with no end date.

So there was an agreement that united our three stakeholders in this business project, because they were jointly responsible for the repayment of this debt. Knowing the entrepreneurial prowess of Sieur BONNET, it is likely that he had been the instigator of that project. Marguerite GARNIER was widow of Pierre De La RIVIÈRE in first nuptials and in seconds of Girard De CHARLY, archer of the provost of Orléans and the guards of Monseigneur de la Châtre. In 1609, the Sieur De CHARLY had given, subject to usufruct during his life (and the life of his wife), a house on the Chaussée des Ponts, another building across the street with a garden at an

annual rent of 100 pounds, all in favor of the poor and the nuns in case they established at the Hôtel-Dieu (convent and hospital). The nuns settled there in 1633 and they received various donations amounting to more than 4,000 pounds before 1644, including that of Marie COCHE described at the beginning of this story. The widow writes a will in September 1645 which indicates that she intends to respect the wishes of her deceased husband, on condition that the nuns accompany her in illness and until her death. The will also reveals that she had accumulated about 400 pounds of savings that she wished to bequeath to the Capucin monks, and a lot of furniture and clothing intended for family and other relatives.

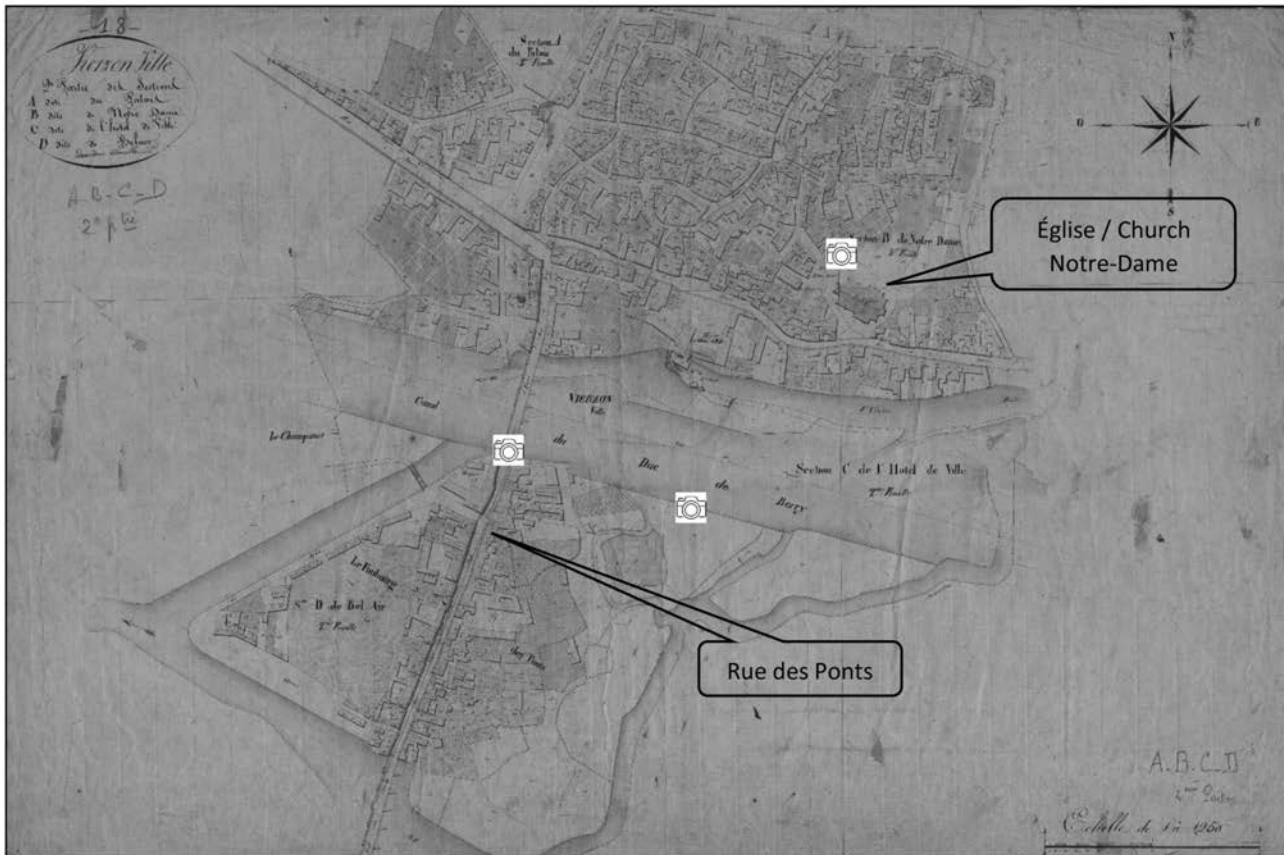
The good widow GARNIER, as well as the nuns opposite the roadway, were all very well off. For reasons that we don't know, François HOÛALLET and his wife will remain in the ladies good graces, because he will solicit them again in other money related affairs.

As early as February 1648, Jehanne De LAUZON, the widow of Nicolas CORBIN, transferred the 400 pounds debt previously described and brought 200 pounds more to the nuns to build herself a rent of 33 pounds, 6 shillings and 8 pence. After which François HOÛALLET and his wife agreed to pay a 22 years annuity of 20 pounds, 2 shillings and 2 pence to the nuns for the reimbursement of their 400 pounds debt. The good widow GARNIER had facilitated this transaction by bringing own guarantees to this deal once again.

To be continued . . .

Images de/of Vierzon

Plan de la ville en 1825 / City map in 1825

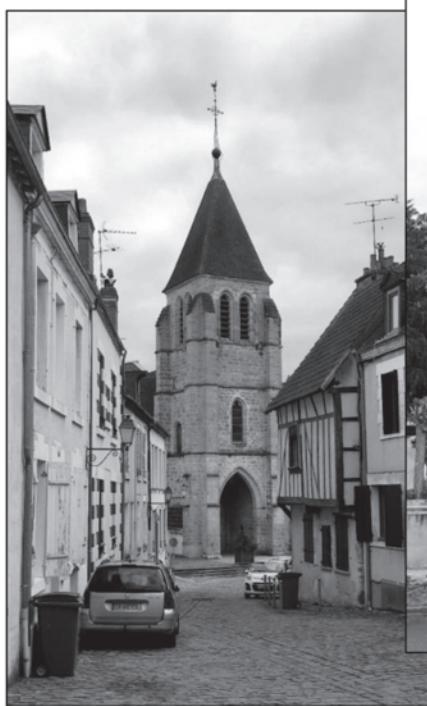


Vierzon en janvier 2019 / in January 2019



Sur la Rue des Ponts : Rive nord et pont sur l'Yèvre / Rue des Ponts vers le sud
 On Rue des Ponts : North shore and bridge on River Yèvre / Rue des Ponts looking south

Vierzon en janvier 2019 / in January 2019



L'église Notre-Dame
Notre-Dame church



Le Belfroy construit au XIII^e siècle
The Belfry built in the XIIIth century



LES ANNIVERSAIRES DE NOS MEMBRES

Bonne fête à tous et à toutes!

JUILLET

- 1- André Ouellet 2720 (St-Denis-de-la-Bouteillerie QC)
- 5- Doris Ouellet 2836 (Laval QC)
- 5- Elisabeth Ouellette 3002 (St-Elphège QC)
- 6- Lauréat Ouellet 2339 (Mont-Joli QC)
- 7- Danielle Lévesque 3014 (Winnipeg/St-Boniface MB)
- 7- Michèle Ouellette 2957 (Edmundston NB)
- 8- Rinette Martin 2965 (Edmundston NB)
- 9- Yvon Ouellet 2610 (Gatineau QC)
- 10- Jean-Guy Ouellet 907 (Cap-St-Ignace QC)
- 10- Yvan Ouellet 867 (Victoriaville QC)
- 12- Guy Ouellet 3011 (Roxton Pond QC)
- 12- Marie-Claire Ouellet 2999 (Lévis QC)
- 15- Gilles Ouellet Dr 338 (Rimouski QC)
- 16- Louise Ouellet 2912 (Verdun QC)
- 19- Alain Ouellet 2689 (St-Gédéon QC)
- 20- Philip Ouellette 2613 (San Diego, CA USA)
- 21- Pauline Ouellet-Gagnon 2706 (St-Alexandre QC)
- 22- Marianne Ouellet 2701 (Amqui QC)
- 23- Jérôme Ouellet 429 (Danville QC)
- 24- Eliane Ouellet-Desgagnés 256 (St-Jean-sur-Richelieu QC)
- 24- Patrice Ouellet 3013 (St-Lambert-de-Lauzon QC)
- 25- Linda Ouellette 2942 (Tingwick QC)
- 26- Paul-André Ouellet 2777 (Ste-Julie QC)
- 27- Lise Ouellet-Turgeon 43 (Québec QC)
- 28- Guy Ouellet 1148 (Laval QC)
- 30- Alphie R. Ouellette 1980 (Sherborn, MA USA)
- 31- Angéline Galotta 2979 (Fonthill ON)

AOÛT

- 2- Gérard Ouellet 2525 (St-Bruno de Montarville QC)
- 3- Béatrice S' Ouellet 252 (Rimouski QC)
- 3- Claudine Ouellet 2653 (Montréal QC)
- 3- Marguerite Ouellet 2524 (St-Augustin-de-Desmaures QC)
- 7- Lucille Ouellette 2972 (Beverly, MA USA)
- 8- Marcelle Ouellet 2651 (Rivière-du-Loup QC)
- 10- Jean Ouellet 1586 (Shawinigan-Sud QC)
- 14- Ronald F. Ouellette 2933 (Keene, NH USA)
- 14- Yvon Ouellet 2840 (St-Mathieu-de-Rieux QC)
- 15- Paul Ouellet 2931 (Edmundston NB)
- 19- Laurette Ouellet 2802 (Rimouski QC)
- 20- Jean Ouellette 2854 (Ottawa ON)
- 21- Jules-André Ouellet 2841 (Rivière-Ouelle QC)
- 21- Marie-France Pelletier 2788 (Ottawa ON)
- 23- Philippe Brisson 1384 (St-Augustin-de-Desmaures QC)
- 25- Gemma Ouellet 2790 (Trois-Pistoles QC)
- 25- Thérèse Ouellet 2226 (Québec QC)
- 26- Denise Ouellette 2794 (Sorel-Tracy QC)
- 27- Jacques Ouellette 2981 (Brownsburg-Chatham QC)
- 27- Jeannine Ouellet 2168 (Rivière-du-Loup QC)
- 27- Ohma Willette 2202 (Columbus, OH USA)

SEPTEMBRE

- 1- Jean-Yves Ouellet 2694 (Trois-Rivières QC)
- 3- Patrice Ouellette 2940 (Dollard-des-Ormeaux QC)
- 5- Geneviève-Brigitte Ouellet 2911 (Châteauguay QC)
- 6- Florent Ouellet 575 (Lévis QC)
- 7- Roger Ouellet 999 (Gatineau QC)
- 9- Daniel R. Ouellette 2850 (Lake Orion, MI USA)
- 9- Huguette Ouellet-Giroux 2650 (Québec QC)
- 9- Maurice Ouellet 2640 (St-Jean-sur-Richelieu QC)
- 9- Nelson Ouellet 2785 (St. Catharines ON)
- 11- Rodrigue Ouellet 1977 (St-Mathieu-de-Rieux QC)
- 14- Yves Ouellette Dr 1000 (Québec QC)
- 16- Roseline Ouellet 2934 (Québec QC)
- 17- Fernand E. Ouellet 1729 (Pabos QC)
- 18- Johanne Ouellet 2864 (Terrebonne QC)
- 18- Julien Morissette 2996 (Montréal QC)
- 18- Lise Ouellet 2673 (Ste-Julie QC)
- 19- Jeannine Ouellet 2614 (Montréal QC)
- 20- Gérald Ouellette, ptre 2432 (Sorel-Tracy QC)
- 20- Huguette Massé 2970 (Rimouski QC)
- 21- Guy Ouellet 2507 (Ottawa ON)
- 24- Fernand Ouellette 2816 (Laval QC)
- 25- Denise Ouellet-Gendreau 941 (Rimouski QC)
- 25- Jean-Claude Ouellette 2500 (Hinchinbrooke QC)
- 25- Jean-Yves Ouellet 2988 (Pointe-au-Père QC)
- 27- Denise Ouellet 2765 (St-Simon de Rimouski QC)
- 27- Jasmine Ouellette 2959 (Montpellier QC)
- 28- Claire Ouellet 2990 (St-Boniface QC)
- 28- Fernande Ouellet 2939 (Victoriaville QC)
- 29- Luc Ouellet 2529 (Baker Brook NB)



OCTOBRE

- 1- Donald A. Potter 2870 (Postdam, NY USA)
- 3- Laval Ouellet 868 (Baie-Comeau QC)
- 6- Mario Ouellet 2638 (Ancienne-Lorette QC)
- 7- Jean-Paul Plouffe 2615 (Montréal QC)
- 12- Sylvie Ouellet 2986 (St-François-Xavier-de-Brompton QC)
- 15- Jean-Guy Ouellet 1611 (Montréal-Nord QC)
- 15- Jean-Guy Ouellet 500 (Québec QC)
- 17- Roger N. Ouellette 2731 (Lighthouse Pt, FL USA)
- 18- Léonce Ouellet 2538 (Québec QC)
- 22- Claire Ouellet 2357 (Richmond QC)
- 25- Rosaire Ouellette 1315 (Lévis QC)
- 26- Maxim Ouellet-Roy 2993 (Ottawa ON)
- 28- Éric L. Ouellette 2681 (Sherbrooke QC)
- 28- Jean-Yves Ouellette 2985 (St-Jacques NB)
- 29- Antoine Ouellette 2568 (Sorel-Tracy QC)
- 31- Aline Ouellette 2686 (St-Calixte QC)

IN MEMORIAM

Je suis parti rejoindre ceux que j'aimais, maintenant j'attends ceux que j'aime.



Soeur Yolande Pelletier, 1934-2019

Le 27 janvier 2019, à l'infirmerie de Vallée-Lourdes, à Bathurst, est décédée, à l'âge de 84 ans et 4 mois, sœur Yolande Pelletier, de la congrégation des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph. Née le 22 septembre 1934 à Lac Baker, elle était la fille de feu Félix Pelletier et de feu Modeste Ouellet. Les funérailles ont eu lieu jeudi le 31 janvier, à 11 h, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile.

Elle était la sœur de Napoléon Pelletier, membre n° 2789 et Irène Pelletier, membre n° 2968.



Gerald A. Ouellette, member # 962, 1929-2019

Gerald A. Ouellette of Plymouth passed away February 13, 2019, surrounded by family following a sudden illness. Born in Adams, November 5, 1929, to the late Lucien and Pauline Ouellette, Gerry joined the Air Force after graduation from Adams High School and then entered Harvard College where he earned his BS and MA in engineering, at the same time raising a young family. Gerry then began a long career in aerospace.

At the time of his death, he was a life member of the Harvard Club of Boston, the Plymouth Elks, the Cold Spring Athletic Club and the American Rocket Society. Gerry is survived by Jeannie Ouellette, his wife and companion of 40 years and his children, Donald (Jean Paul) of Brookline, Tom of Boston, Stephen and his wife Karen of Rockport, Jillian McManus and her husband Brian of Plymouth; and grandchildren, Emma Ouellette of Boulder, CO, Jamey Ouellette of Rockport, and Evan and Eden McManus of Plymouth. He is also survived by his brother, Richard Ouellette and his wife Joan of Adams; and sisters, Claire Kennedy of Adams and Shirley Kosche of West Barnstable. He was predeceased by his brother, Donald, and sister, Roma. He also leaves many nieces, nephews and close friends behind.



Marcelle Ouellet, 1933-2019

C'est avec tristesse que nous annonçons le décès de notre chère Marcelle, qui nous a quittés le 7 avril 2019. Tous ceux qui l'ont côtoyée ont aimé sa gentillesse, sa générosité et sa bonne humeur. Elle nous manquera. Native de L'Isle-aux-Grues, elle était la fille de feu Maria Labrie et de feu Antonio Ouellet. Elle demeurait à Québec et autrefois à Montmagny. Une cérémonie a eu lieu le samedi 27 avril 2019 à la salle commémorative du Complexe funéraire Normand de Montmagny. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Cap-Saint-Ignace.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs et son frère : Juliette, Gisèle (feu Paul Doiron), Jacqueline, membre n° 2136 (feu Emmanuel Coulombe), Irène (feu Laurent Proulx), feu Thérèse (feu Lauréat Guimont), Albert (Huguette Landry), Rita (Jean-Marc Gagné) et Cécile. Elle laisse également de nombreux neveux et nièces et autres parents. Elle manquera aussi à ses nombreux ami(e)s.



Réjean Ouellet, 1943-2019

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 21 avril 2019, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Réjean Ouellet, conjoint de madame Diane Quirion, fils de feu Alfred Ouellet et de feu Simone Avoine. Il demeurait à Lévis. Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses frères et sœurs feu Paul-Émile (Huguette Bélanger), Jean-Marie (feu Cécile Gagnon), Claude, membre n° 1259 (Raymonde Pelletier), feu Thérèse, religieuse du Saint-Cœur de Marie, Berchmance (feu Aline Chouinard), feu Réjeanne (feu Roland Paquet), feu André (feu Monique Legros) et Yolande (Gaétan Pelletier), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Quirion feu Cécile (Émilien Pelletier), Yvon (Rachelle Gilbert), Jean-Claude (Noëlla Fortin), Pierrette, Jeannine, feu Pierre, Rock et Richard (Lise Quirion) ainsi que de nombreux neveux et nièces, autres parents et ami(e)s.

La liturgie de la Parole a eu lieu le samedi 4 mai à la chapelle du complexe Blais, Gilbert & Turgeon de Lévis.



Camille Ouellet, membre n° 1153, 1924-2019

À son domicile de Saint-Lambert, le 26 avril 2019, à l'âge de 94 ans, est décédé paisiblement le Dr Camille Ouellet, fils de Henri Georges Ouellet et de Lucinda Fournier et époux de feu Françoise Miller Ouellet.

Il laisse dans le deuil ses enfants Martine, membre n° 2910, François (Nathalie Bergeron), Geneviève, membre n° 2911 (feu Robert Arie), Pascale, membre n° 2886 et Louise, membre n° 2912, ses petits-enfants Thomas, Camille (Simon-Pierre Laferrière) et Simon, sa sœur Jeannine Ouellet, membre n° 2614 (Jean-Paul Plouffe, membre n° 2615), ses belles-sœurs Gisèle Grenier, Louise Miller et Mary Ferguson ainsi que de nombreux parents et amis.

La messe des funérailles a été célébrée le samedi 11 mai en l'église de Saint-Lambert. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Le Dr Camille Ouellet a connu une longue et belle carrière d'anesthésiste à l'Hôpital de Verdun. La famille sera ainsi reconnaissante de dons commémoratifs faits à la Fondation de cet établissement (Fondation Santé Urbaine).



Lucienne Leclair Lacroix, membre n° 2743, 1922-2019

À Richmond, le 21 mai 2019, est décédée à l'âge de 97 ans M^{me} Lucienne Leclair, épouse de feu Ernest Lacroix, demeurant à Richmond. Les funérailles ont eu lieu le premier juin en l'église Ste-Bibiane de Richmond, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

M^{me} Lucienne Leclair laisse dans le deuil ses enfants Jean-Claude (Gisèle), Ginette (Claude), Colette (Pierre), Michel (Phyllis), Christine (Daniel) et Jean-Marie. Elle était aussi la mère de feu Micheline et feu Nicole. Elle laisse dans le deuil ses 54 petits, arrière et arrière-arrière-petits-enfants et un petit enfant de la 5^e génération, ses sœurs et frère, Marie-Berthe (feu Jean-Paul), Cécile (feu Fred) et Isidore (Pauline), sa belle-sœur Claire Lacroix (feu Robert), neveux, nièces et plusieurs autres parents et amis.

Conseil d'administration 2018-2019

Siège 1 : Monique Ouellette, **administratrice**
324, chemin des Iroquois
St-Basile, NB
E7C 1X9
Tél : 506 739-7575
Courriel : ouelmo@nb.sympatico.ca

Siège 2 : Lynn Ouellet, **administratrice**
188, rue Dumas
Gatineau (QC) J8Y 2P1
Tél. : 819 665-5345
Courriel : ouellet.lynn@gmail.com

Siège 3 : Johanne Ouellet, **trésorière**
715, ave de Gaspé Est
Saint-Jean-Port-Joli (QC) G0R 3G0
Tél. : 418 598-3735
Courriel : johoue@outlook.com

Siège 4 : Jeannine Ouellet, **administratrice**
171, Hayward
C.P. 1653, Rivière-du-Loup (QC) G5R 4M2
Tél. : 418 862-2052
Courriel : jeannineouellet@hotmail.com
Site Web : <http://www.jeannineouellet.com>

Siège 5 : Pascale Ouellet, **secrétaire**
3328, ave de Troie
Montréal (QC) H3V 1B1
Tél. : 514 341-9701
Courriel : pascale.ouellet@umontreal.ca

Siège 6 : Roger Ouellet, **président**
508, 12^e avenue
La Pocatière (QC) G0R 1Z0
Tél. : 418 856-2282
Courriel : phydime12@gmail.com

Siège 7 : Bernard Ouellette, **administrateur**
5, Bellevue,
St-André-d'Argenteuil (QC) J0V 1X0
Tél : 450-537-3530
Courriel : ouellettebernard@hotmail.com

Siège 8 : Denise Ouellette, **administratrice**
3330, Rte Marie-Victorin
Sorel-Tracy (QC) J3R 1N9
Tél. : 450-742-4565
Courriel : denouellette@gmail.com

Siège 9 : Jean Ouellette, **vice-président**
158-B, McArthur ave, Unit 209
Ottawa (ON) K1L 8C9
Tél : 613 746-9691
Courriel : jean.ouellette01@outlook.com

Conseiller moral : Père Yoland Ouellet, o.m.i.
175, rue Sherbrooke Est
Montréal (QC)
H2X 1C7

Publié 3 fois par année :
Printemps, été et hiver

Direction :
Le conseil d'administration

ISSN 0714-8274
Dépôt légal : le 2^e trimestre 2019
Bibliothèque nationale - Québec
Bibliothèque nationale - Canada



Infographie : Michel Dumais

Révision : Nicole Ouellet et Jeannine Ouellet

Impression : Groupe ETR

Coupon d'adhésion/renouvellement à l'Association des Ouellet-te d'Amérique

1 an : 25 \$ — 2 ans : 45 \$ — 5 ans : 100 \$
Membre à vie 500 \$
Nous acceptons également les dons.

Nom : _____
Adresse : _____
Ville et prov./État + code postal : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____
Date de naissance : _____ N° de membre : _____

Chèque ou mandat à : **Association des Ouellet-te d'Amérique**
C.P. 5014, La Pocatière, QC, Canada G0R 1Z0

ATTENTION : Lors du paiement de votre adhésion, indiquez toujours votre numéro de membre excepté pour les nouveaux membres.

Coupon de souscription : «LE CLUB DES 100»

C.P. 5014, La Pocatière, QC, Canada G0R 1Z0
Souscription minimale : 100 \$

Nom :
Adresse :
.....
Province :Code postal :
No : Chèque ou mandat au nom de l'AOA

AVIS IMPORTANTS

- Votre adhésion, vos annonces d'affaires, vos dons, vos réservations au secrétariat, C.P. 5014, La Pocatière, QC, Canada G0R 1Z0.
- Correspondance générale, avis de décès, fêtes familiales, anniversaires de mariage, de naissance, textes pour publication, etc., à : Association des Ouellet-te d'Amérique, C.P. 5014, La Pocatière, QC, Canada G0R 1Z0, téléphone : 418 856-2282, courriel : phydime12@gmail.com
- Renseignements généalogiques à Jeannine Ouellet, C.P. 1653, Rivière-du-Loup, QC G5R 4M2. Tél. : 418 862-2052 ou courriel : jeannineouellet@hotmail.com. Site Internet : <http://www.ouellet-te.com>
- Changement d'adresse le plus tôt possible au secrétariat. Lors d'un avis de renouvellement de l'adhésion, répondez tôt au secrétariat. Après deux avis, l'envoi de la revue est suspendu. Il faut agir ainsi pour la bonne marche de l'Association.
- Membre de la Fédération des associations de familles du Québec.



Source : imgimage.com

*Passez un bel été!
Have a great summer!*

Postes Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner à l'adresse suivante :
C.P. 5014, La Pocatière, Québec (QC) G0R 1Z0
IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE

